



Les 12 et 13 octobre 2024



a le plaisir de vous accueillir pour la

# Seconde étape du circuit national vétérans

Autorisation n° EN COURS





# **ACCUEIL & ORGANISATION**

Accueil des joueurs à 7h30 samedi et dimanche Début de la compétition à **8h30 précise** Les matchs se dérouleront en poule avec **2 sortants** puis par élimination directe

#### LIEU

La compétition se déroulera au

Complexe sportif de l'Ar Goët (8 terrains)
56250 Flyen

Vous trouverez le plan de la salle ci-dessous.

### **INSCRIPTIONS**

Vétérans 2 tableaux par joueur, un seul tableau par jour

1 tableau 15€ 2 tableaux 20€

Simples et double mixte le samedi jusqu'aux finales

Double Homme et Dame le dimanche

Date limite d'inscription: 02 octobre 2024

Tirage au sort : **06 octobre 2024,** après cette date tout forfait devra être justifié pour être remboursé.

L'inscription ne sera prise en compte uniquement sur Badnet. En cas de surnombre, la priorité sera donnée aux premiers inscrits.





# Constitutions des séries

#### **Vétérans**

Si possible en fonction du nombre d'inscrits et CPPH

Catégories V1 V2 2 à 3 séries

Catégories V3 V4 2 à 3 séries

Catégories V5 V6 2 à 3 séries

Catégories V7 +

Selon le nombre d'inscriptions, l'organisation se réserve le droit de scinder les catégories en plusieurs tableaux et/ou de les regrouper

#### **ARBITRAGE**

Les matches se dérouleront en auto-arbitrage JA principal Pascal Bolu tél 06 31 20 81 65 JA adjoint Nadia Gallais GEO Dominique Kiry tél 06 79 07 74 63

#### **VOLANTS**

L'AOBD fournira 3 volants RSL 3 par finale





#### **CONTACT**

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à me contacter : Par mail à **aobdsaintnolff@gmail.com** Par téléphone **06.79.07.74.63** 

# HÔTELS A PROXIMITE

Réservation sur Welcomsport et vous entrez le code SPT69615207 ou par téléphone en indiquant le code SPT69615207 pour bénéficier du tarif sportif Campanile 02.97.45.55.19

ZAC Chapeau Rouge 56000 Vannes

Hôtel Première Classe 08.92.70.71.24 Zone d'Activités Le Chapeau Rouge 56000 VANNES

# **RESTAURATION**

Un service de restauration sera à votre disposition

### **STAND**

Notre partenaire sera présent les deux jours

#### **ECOBAD**

Le club est particulièrement attentif au développement durable. Respectez notre choix en utilisant le tri sélectif. Pensez au covoiturage, un lien sur le site du club vous permettra de vous organisez.











#### REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI

#### Autorisation n° en cours

- 1-Le tournoi est ouvert aux joueurs vétérans.
- 2- Les joueurs s'inscrivent dans un tableau (Simple, double ou double mixte). L'organisation inscrira les joueurs dans la catégorie, classification et série correspondante au CPPH du jeudi 03 octobre 2024.
- **3-**Le tournoi se déroulera en application des règles de la F.F.BaD. . Les matchs se disputeront en deux sets gagnants de vingt et un points.
- **4**-Tout joueur participant devra être licencié le jour du tournoi et être en règle avec la F.F.BaD et sa ligue.
- 5-Les matchs se dérouleront en auto arbitrage et officiel pour certaines finales.
- **6** Les volants plumes (RSL 3) seront à la charge des joueurs jusqu'aux demifinales.
- 7-Tout joueur non présent sur le terrain 5 minutes après l'appel de son nom sera déclaré forfait par le Juge Arbitre Pascal Bolu ou JA adjointe Nadia Gallais.
- **8**-Tout joueur devra se présenter sur le terrain désigné avec tous les accessoires utiles à son match.
- **9-**Les joueurs sont tenus d'enregistrer les résultats sur la tablette mise à disposition.
- **10**-Seuls auront accès aux terrains les joueurs appelés à y jouer et les membres du comité d'organisation. Pendant les pauses réglementaires, deux personnes par joueur/paire peuvent être autorisées à accéder au terrain pour coacher.
- 11-Les joueurs auront droit à 3 minutes d'échauffement à partir du moment où leur match a été annoncé.
- **12**-Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la F.F.BaD est exigée sur les terrains.
- **13**-Tout joueur désirant s'absenter quelle que soit la raison et la durée, devra prévenir le Juge Arbitre sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
- **14**-Le temps de repos entre deux matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
- **15**-Les matchs pourront être appelés avec un maximum de 60 minutes d'avance sur l'heure annoncée sur l'échéancier.





**16**-Seul un représentant de club est autorisé à déposer une réclamation à la table de marque.

Toute autre réclamation est déclarée irrecevable.

- 17-Le comité d'organisation décline toute responsabilité en cas de vols, pertes, incidents ou accidents.
- 18-Les décisions du comité d'organisation sont sans appel.
- 19-Le comité d'organisation se réserve le droit de limiter ou de regrouper certaines catégories ou séries respectivement trop ou insuffisamment représentées et de prendre toutes les mesures nécessaires afin d'améliorer le bon déroulement du tournoi, avec l'accord du Juge Arbitre.
- **20-** L'ordre des matchs respectera, dans la mesure du possible, la numérotation du programme. Cependant les horaires et l'ordre des matchs sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifié à tout moment sur décision du Juge Arbitre et du comité d'organisation pour le bon déroulement du tournoi.
- **21-** Tout joueur ayant pris des médicaments contenant des substances interdites par les instances sportives devra le signaler au Juge Arbitre et justifier de leur usage par une ordonnance médicale.
- **22-** A l'issue du tirage prévu le **06 octobre 2024**, tout forfait devra être justifié à la LBBa pour être remboursé.
- 23-Il est interdit de fumer dans les salles.
- 24-Le présent règlement sera affiché dans chaque salle.
- 25-Toute participation au tournoi implique l'adoption du présent règlement.





































